



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Référence
CF 02/19

Affaire suivie par Christine FIL
IA-IPR EPS
Académie de Toulouse
christine.fil@ac-toulouse.fr

Rectorat de Toulouse
Rue Saint-Roch
CS 87703
31077 Toulouse cedex 4
Téléphone
05 36 25 73 36
05 36 25 72 14/15/16

Toulouse, le 4 février 2019

La rectrice de l'académie de Toulouse,
Chancelière des universités

à

Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement,

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'éducation Nationale 1^{er} degré

Mesdames et Messieurs les directeurs
d'école

S/c de Mesdames et Messieurs les
inspecteurs d'académie – directeurs
académiques des services de l'éducation
nationale

Objet : Appel à candidature « Génération 2024 »

Dans la perspective des jeux Olympiques de 2024, les ministères chargés de l'éducation, de l'agriculture et des sports ont lancé pour la rentrée 2018, un appel d'offre national pluriannuel pour encourager le développement de la continuité éducative dans la pratique sportive des jeunes notamment pour ceux en situation de handicap.

Le programme d'appui à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques à Paris en 2024, « le sport au service de la société » crée **un label Génération 2024 pour les établissements scolaires et universitaires.**

L'objectif de la labellisation est de développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des enfants et des jeunes.

Le label comprend 4 objectifs :

1. Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire;
2. Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques;
3. Accompagnement ou accueil des sportifs de haut niveau;
4. Ouvrir les équipements sportifs des établissements.

Pour le premier degré, les écoles doivent répondre à plusieurs items des deux premiers objectifs.

Pour le second degré, les établissements doivent couvrir au moins les trois premiers objectifs.



Je vous invite à être très nombreux à participer, en vous portant candidat au moyen du questionnaire en ligne :

<https://goo.gl/forms/ohp7btzeGAIKTN6P2>

2/2 Les conseils d'administration et les conseils d'école se prononceront sur la demande de labellisation.

La date limite de dépôts des candidatures est fixée au **lundi 29 avril 2019**, délai de rigueur afin que le comité de pilotage académique puisse se prononcer. Les écoles et les établissements labellisés seront informés avant la fin de l'année scolaire.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez prendre contact :

- Pour une école :

Laurent FAFEUR, Président USEP Occitanie (president@crusep-occitanie.org)

Frédéric BRABET, IEN (frederic.brabet1@ac-toulouse.fr)

Christine FIL, IA-IPR EPS, référente Génération 2024 pour l'académie (christine.fil@ac-toulouse.fr)

Muriel ALMUNIA, référente Génération 2024 pour la DRJSCS (muriel.almunia@jcs.gouv.fr)

- Pour un collège et un lycée :

Olivier HENRY (olivier.henry@ac-toulouse.fr)

Christine FIL, IA-IPR EPS, référente Génération 2024 pour l'académie (christine.fil@ac-toulouse.fr)

Muriel ALMUNIA, référente Génération 2024 pour la DRJSCS (muriel.almunia@jcs.gouv.fr)

Je compte sur votre engagement dans cette action à fort enjeu éducatif.

Anne BISAGNI-FAURE